

# Castanet-Tolosan (31)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 La liaison Toulouse-Castanet

 Commune de 12000 habitants, résidentielle en 2eme couronne de toulouse. Le maire fait croire qu'il s'intéresse aux vélos en peignant des vélos sur des pseudos pistes cyclables dangereuses. On est plus en sécurité sur la chaussée.  Beaucoup de problèmes de stationnement de voitures qui seraient résolus si facilement

 L'accès au centre commercial de Labège.

 Les itinéraires protégés pour se rendre aux communes voisines en dehors de celles desservies par le canal du midi manquent cruellement (Escalquens, Labège, Vieille Toulouse, Lacroix Falgarde ...)

 La nationale 113

 La RN 113 qui traverse la ville.  Le boulevard des Genêts serait un bon modèle à dérouler sur les autres grands axes.

 Usage de la route principale 113

 avenue de Toulouse, la D79 et la rue du 19 mars 1962

 La D813  J'espère qu'après les nombreuses constructions de résidences, des pistes cyclables seront mises en place et sécurisées

 Avenue Salettes-Manset = aucun aménagement, trafic automobile intense  Non

 Liste non exhaustive des difficultés : \* Avenue de Toulouse/route nationale en arrivant d'Auzeville : aucun trottoir ou bande cyclable \* Avenue de Toulouse en allant vers Auzeville : trottoir remplacé par bande piéton à la merci des éclaboussures par temps de pluie et des pots d'échappements des voitures très proches et très rapides, surtout pour les enfants en vélo, les poussettes, etc. \* Rue Mouloudji en débouchant dans la rue des Fontanelles : engagement très dangereux pour les enfants à vélo ou les carrioles à vélo à cause des voitures qui, pour la plupart, grillent à toute allure la priorité à droite (aucun panneau de rappel de "céder le passage" en amont) \* Boulevard des Genêts Nord : piste cyclable sur un seul côté de la route + racines très gênantes (obligation parfois de monter sur le trottoir), surtout pour les enfants en vélo et les carrioles \* Boulevard des Genêts Sud : plots situés en plein milieu de la piste cyclable à une distance inférieure à la distance standard des carrioles à vélo (< 1 m) \* Rue Violette Leduc : accès au petit chemin qui longe l'INRA condamné par des barrières séparées par une distance inférieure à la distance standard pour les carrioles à vélo (< 1 m) \* Rue Jean Ingres : revêtement du trottoir longeant le parc de la mairie difficilement praticable pour les enfants à vélo et les carrioles à vélo et aucune bande cyclable pour leur laisser un accès \* Carrefour rues Antonin Artaud et Toulouse Lautrec : en épingle à cheveux, avec un minuscule trottoir, soit condamné par une épaisse haie débordante, soit bloqué par une voiture garé ; obligation de traverser sans aucune visibilité et sans aucun bateau : extrêmement dangereux pour les enfants à vélo !!! \* Rue Santa Lucia di Piave : accès à la place de la halle très difficile en arrivant du parc pour les enfants à vélo et les carrioles à vélo (soit porter l'attirail dans les escaliers au pied de la boucherie, soit se faufiler entre les voitures sur la rue di Piavre qui est en pente et donc qui se monte difficilement, soit faire le détour par le trottoir de l'autre côté de la rue di Piavre, ce qui n'est pas intuitif) \* De manière générale, les bateaux sont encore trop rares pour laisser les enfants en vélo, les carrioles à vélo, les poussettes, etc. traverser les rues transversales (par exemple la rue Henri Matisse : aucun bateau pour traverser l'allée Paul Gauguin)  Castanet-Tolosan est une ville belle, calme où il fait bon vivre et avec une réelle vie de quartier très agréable : les gens se plaisent à discuter entre eux sur les marchés, à travers les clôtures, sur le chemin des écoles, etc. Quel dommage qu'il soit encore si difficile et dangereux d'y circuler en vélo avec nos enfants !

 en sortie de n113 vers écluse de vic et escalens et du rond point intermarché vers centre commercial labège

 En priorité l'accès au canal : actuellement pas de piste cyclable entre le centre ville et l'écluse de Vic (D79). Cette route est très dangereuse. Egalement : la D813 en centre-ville et en dehors (pour monter vers les coteaux ou descendre vers Labège).  Dommage que la réalisation de pistes cyclables ne soit pas systématique lorsqu'une route est refaite. Je pense par exemple à tout le tronçon de la D79 qui a été refait jusqu'à Labège (rond-points, routes) : la route a été refaite alors qu'elle était encore correcte et aucune piste cyclable n'a été créée à cette occasion !!!! Intérêt de tous ces travaux ?????!!

 zone piétons/cycliste contigues avec très léger trottoir entre les deux, dangereux surtout pour les enfants lorsqu'il faut changer de voie pour évitement de piétons par exemple mal positionnés.

 Lien avec Ramonville sur un cheminement de la RD813 partagé avec les piétons sur peu de largeur, beaucoup de traversées de routes, entrée de résidences, commerce, ...  RAS

 axe principal (RD 813) avec fausse piste cyclable à double sens, encombrée de poteaux, poubelles, avec dévers, détours pour les passages piétons, sorties des maisons - à certains endroits aucune protection (pas de couloir)  C'est presque comme si les cyclistes n'existaient pas...

 La route qui mène de Castanet-Tolosan à Escalquens

 La route nationale traversant le centre ville

 Piste cyclable en centre ville encore à développer

 la route nationale et celle pour aller vers Labège  le vélo est un mode de déplacement doux, non bruyant, non polluant, il devrait être considéré à égalité avec les autres moyens de transport. Et pratiqué par ceux qui pensent les parcours!!

 Avenue de Toulouse Avenue du Lauragais

 Avenue du Lauragais et Avenue de Toulouse

 La nationale 113  Incitation l'usage du vélo par la commune

 avenue Salettes et Manset

 LA ROUTE PRINCIPALE 813

 Liaison entre écluse de Vic/ lotissement le cavalier, et le centre de Castanet

 Nationale 113, av. Mendès-France, bd des Genêts

 La D813

 Traversées de carrefour, sorties de voitures sur les pistes

 Centre ville  On bétonne énormément à CASTANET mais aucun espace n'est prévu pour le vélo (exemple sortie Castanet vers Péchabou construit il y a 2 ans et pas d'espace cyclable. Idem en ville. Niveau 0 pour le cycliste. Les quartiers cyclistes avaient été faits il y a 40 ans (Fontanelles). Quel échec pour tous ces nouveaux quartiers.

 Entretien des pistes cyclables

 D813 Avenue Salette Mansat Route de Mervilla Route d'Escalquens

 - Avenue du Lauragais - Aller à l'école avec un enfant en vélo c'est difficile. L'enfant doit aller en vélo sur les trottoirs, même dans les quartiers résidentiels.

 Circulation sur la 113

 RN113, centre ville

 TRAVERSEE DE LA ROUTE DE LA ZONE DE VIC QUAND ON LONGE LA CANAL  DOMMAGE QUE CERTAINES PISTES CYCLABLES N'ABOUTISSENT SUR RIEN AMBIGUITE DE LA PISTE COTE STADES TOTALEMENT INADAPTEE POUR LES VELOS

 vers le 51-53 avenue de Toulouse, interruption de la piste cyclable : endroit très dangereux, quasi obligé de repasser sur la chaussée avec les voitures, endroit très passant où les voitures vont vite  L'avenue de Toulouse et la D 813 sont dangereuses et mal équipées pour les vélos

 Aller vers Labège  non

 L'axe principal n'est pas desservi et tous les travaux de voirie font l'impasse sur les pistes cyclables  Au cours de ses 3 derniers mandats, l'équipe municipale en place a densifié la population a outrance et n'a créé aucune piste cyclable

 Une chicane rend l'accès à la piste cyclable impossible à tout vélo long ou avec remorque. C'est l'entrée de la piste cyclable à l'intersection de la rue Violette Leduc et de la rue Camille Claudel.

 La N113

 La rue principale

 La RD 813 pas d'aménagement cyclable pour traverser la ville  Un réseau cyclable existant mais mal entretenu et pas maillé

 le plus regrettable c'est que les nouveaux aménagements ne soient pas de réels aménagements pour les vélos (exemple voie réservée du bus)

-  Le long de la 113 ainsi que sur les routes d'accès  Le Sicoval devrait coordonner la mise en place de voies cyclables au sein des différentes localités
-  pistes cyclables vieillissantes non entretenues avec obstacles comme voitures en stationnements ainsi que des poubelles
-  les pistes cyclables sont généralement mal conçues : virages à angle droit, arrivées sur les ronds points demandant une triple vision, croisement difficile pour des cyclistes de grande taille
-  Il y a très peu de pistes cyclables et quand il y en a elles ne sont pas entretenues. Les pistes sont donc peu utilisées de peut d'abimer son vélo.
-  Circuler sur l'axe central (départementale qui traverse la ville) et circuler dans la partie haute de Castanet, ainsi que vers Pechabou/Pompertuzat. Impossible de se rendre à l'école de musique à la Ferme du Cavalier : route dangereuse.  Ce serait bien de développer les pistes cyclables, des arceaux pratiques pour fixer son vélo dans plein d'endroits (devant les écoles et pas que dans l'école...).
-  L'avenue Tolosan
-  Les ronds-points aux deux bout de la rue Jean-Ingres
-  Route nationale  \$
-  La rue principale, les rues qui remontent sur les coteaux et celles qui vont vers la canal sont très problématiques pour les vélos  Des pistes cyclables ont été construites un temps à Castanet mais leur entretien est catastrophique et pousse souvent les vélos à devoir circuler sur les routes. Trous (cratères!), racines, tas de feuilles, présence de voitures garés de grosses poubelles, rien ne semble fait pour que ces pistes cyclables soient utilisées. La place de parking voiture est clairement prioritaire à Castanet par rapport au vélo. La place de la voiture au sens large d'ailleurs car lorsque l'on circule à Castanet à vélo on est toujours prié de céder le passage au voiture (gros réseau de panneaux céder le passage pour vélos qui a du coûter bien cher d'ailleurs). Ceci amène d'ailleurs beaucoup de confusion car sur un même carrefour et en venant du même endroit, le piéton est prioritaire sur les voitures mais pas le vélo. C'est bien dommage d'arriver à ces constats car il y aurait de la place pour un partage beaucoup plus optimal de l'espace public sur Castanet.
-  L'axe principale sur la 113 n'est pas du tout adapté. Des trottoirs trop haut rendent inaccessible certains espaces ou même l'accès aux pistes cyclables ! Les portions de voix cyclables ne sont pas connectées entre elles ni vers l'extérieur de la commune. Il manque des attaches-vélo en centre ville et aux abords des salles municipales. Il manque des tournes-gauche ou des voies cyclable sur certains sens-unique...  Le Vélo n'est pas très utilisé peut-etre, ce qui n'incite pas la commune à faire des efforts, le serpent se mord la queue..
-  Manque de volontarisme politique pour vraiment favoriser le vélo alors qu'une partie de la population le souhaite. Difficulté géographique incontournable : une petite partie de l'habitat est dans des coteaux (dénivelées) et ça induit un trafic local (petits achats) non négligeable...
-  rn 113
-  Avenue Salettes Manset
-  la nationale 113 piste cycle y compris car multiples entrees sorties magasins ou maisons qui coupent la piste,necessite de se detourner a chaque croisement pour continuer,pas de bateaux aux trottoirs.....
-  La jonction avec la piste cyclable de la RD813 en direction d'Auzeville de Ramonville et de Toulouse  Le meilleur côtoie le pire le meilleur la piste du Canal du Midi qui traverse Castanet Tolosan mais qui passe loin du centre ville le pire la RD813 et les coteaux mais dans les coteaux le problème c'est le relief, par exemple la cote au dessus du cimetièrre est épouvantable entre 17 et 20 % de pente ! La municipalité actuelle ne fait rien pour le vélo même pas d'entretien du réseau existant qui a été fait pendant des mandats plus anciens.
-  ?  non
-  avenue barthelemy salettes et jean-marie manset
-  route de labège et route d'escalquens
-  Trottoir partagé cyclistes/piétons
-  Zone de Vic, puis, vers décathlon escalquens (et futur collège dans 2 ans)  A titre perso, j'ai déjà contacté la mairie de castanet à propos des panneaux pistes cyclables : aucune réponse... même après relance...
-  rue Ingres: de nombreuses voitures doublent trop près des vélos + goudron en mauvais état
-  Les pistes cyclables existantes sont dans un état qui ne cesse de se dégrader : racine, grille d'égout cassée, mousse glissante ...
-  Gros danger sur la route nationale / avenue de Toulouse traversant Castanet de part en part : rien n'est prévu sur aucun des deux côtés. Gros danger sur l'avenue Barthélémy Salettes et Jean-Marie Manset qui continue par la route d'Escalquens : rien n'est prévu sur aucun des deux côtés. Gros danger sur la route de Labège à partir du rond-point

d'Intermarché en direction de Labège, rien n'est prévu sur aucun des deux côtés (surtout avec le rétrécissement au-dessus du canal du midi). Danger sur la nationale après le feu du Mac Do en direction de Ramonville, quelques plots offrant un passage très serré pour rejoindre la piste cyclable à partir de l'avenue des Peupliers. 🖊️ Ce n'est pas si mal quand on arrive à éviter les grands axes et les sorties (il faut donc connaître le village). Mais il faut souvent prendre des sens interdits, voire des trottoirs. Et même si on fait attention, ce n'est pas agréable.

⚠️ La D813 comporte un trottoir dit "cyclable", 1.2m de large pour un double sens de circulation piéton-vélo, avec de nombreuses intersections sans visibilité, et des poteaux en métal. En ville, boulevard des genêts par exemple, les containers de déchets sont souvent positionnés sur les bandes cyclables, les voitures aussi ! les bandes cyclables existantes sont en très mauvais état (Av P. Mendès France par exemple), font des allers et venues vers la voie de circulation ce qui est très dangereux car les cyclistes se retrouvent régulièrement dans le flux autos ou doivent traverser sur des passages piétons. En 7 ans, les tentatives de discussions initiées par les cyclistes (associations) ont toutes été abandonnées par la mairie. Il y a 1 "coulée verte" qui longe le parc des Fontanelles vers le lac de Rabaudy. Mais cela ne peut absolument pas suffire pour desservir toute la ville en sécurité. 🖊️ Pour l'équipe municipale, la priorité est l'immobilier, au détriment des espaces publics et du confort des citoyens.